



# **Politique alimentaire pour faciliter les choix *santé* à Granby**

**Adoptée le 19 août 2013  
Résolution # 2013-08-0785**

## **Préambule**

En mars 2013, la Ville de Granby signait avec la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est une entente pour le développement de saines habitudes de vie en Montérégie. Cette entente prévoit la rédaction d'une politique alimentaire municipale pour faciliter les choix santé à Granby.

Grâce à un partenariat conclu entre la Ville de Granby et le CSSS de la Haute – Yamaska, ce projet de politique a été rédigé par des professionnelles de la nutrition, Lucie Laurin et Anne-Marie Lapalme, nutritionnistes au CSSS.

## Une politique alimentaire municipale pour faciliter les choix "Santé" à Granby »

### Mise en contexte

Le conseil municipal de la Ville de Granby endosse depuis plusieurs années la plateforme des actions de la **Coalition québécoise sur la problématique du poids**. De plus, il signait, le 11 avril 2011, la Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie «**Au Québec, on aime la vie!**» Il manifestait ainsi clairement sa volonté de poursuivre et d'intensifier ses actions pour la création d'un environnement favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation.

### Champs d'application

La présente politique s'adresse aux gestionnaires et au personnel des concessions de services alimentaires, aux promoteurs d'événements festifs et sportifs, aux associations sportives, aux bénévoles et aux personnes qui utilisent les installations récréatives et sportives de la ville. Elle concerne spécifiquement les installations sportives et parcs de la Ville et les événements populaires et sportifs s'adressant principalement aux enfants.

### But

Cette politique alimentaire municipale servira de cadre de référence pour des actions coordonnées et une gestion efficace qui permettra de bâtir des environnements alimentaires sains en milieu municipal. En somme, il s'agit d'une stratégie, concertée avec les partenaires du milieu, pour conjuguer plaisir, santé, qualité de vie, sports et saine alimentation.

### Principes directeurs

Choisir des aliments nutritifs et un menu équilibré contribue à promouvoir une meilleure santé du cœur et un poids santé.

La science du comportement indique qu'il est difficile d'atteindre les objectifs de réduction des maladies chroniques **si toute la responsabilité de « mieux manger » incombe seulement aux consommateurs.**

Il est essentiel de rendre les **choix alimentaires sains faciles à faire et attrayants**, tout en valorisant l'acte alimentaire dans notre culture. Il s'agit donc de rendre notre environnement alimentaire favorable à une alimentation saine.

L'offre influence la demande. Plus les aliments sains sont disponibles, visibles et attrayants, plus les gens en consomment.

## **Les objectifs spécifiques**

Pour les installations sportives et parcs de la Ville de Granby et lors d'événements spéciaux s'adressant principalement à une clientèle d'enfants;

### **Orientation 1 – Offrir des repas, des collations et des breuvages de haute valeur nutritive.**

- Mettre en valeur l'offre de fruits, légumes et produits laitiers sous toutes ses formes;
- Mettre en valeur les repas rapides respectant les principes du Guide alimentaire canadien;
- Mettre en valeur l'eau, le lait, le lait frappé aux fruits et les jus purs à 100%
- Offrir quelques choix de produits céréaliers à grains entiers (exemples : pain, tortillas de blé entier);
- Prioriser la mise en marché des collations et des grignotines ayant une meilleure valeur nutritive (*Voir annexe 1*).

### **Orientation 2- Réduire les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire.**

- Éliminer l'offre de pommes de terre frites et tous aliments frits (ex : pogo, croquettes etc);
- Éliminer les boissons énergisantes;
- Réduire le format et la visibilité des boissons gazeuses sucrées, celles avec substitut de sucre (boissons diètes) ainsi que les boissons avec sucre ajouté. Note : Les boissons pour sportifs (Gatorade, Powerade) représentent un choix intéressant pour les sportifs;
- Réduire les produits contenant des gras trans;
- Réduire l'offre de charcuteries (pepperoni, saucisses fumées, bacon ...) ou utiliser les versions légères et plus riches en protéines;
- Réduire le format et la visibilité des collations de faible valeur nutritive (*Voir annexe 1*).

### **Orientation 3 – Avoir le souci du développement durable**

- Diminuer la production de matières résiduelles :
  - Privilégier l'utilisation de vaisselle et d'ustensiles compostables ou recyclables lorsque l'emploi de vaisselle durable est impossible;
  - Participer à la collecte de matières recyclables et putrescibles;
  - Inciter les usagers à utiliser leur verre à plusieurs reprises ou des tasses de remplissage.
- Privilégiez les aliments locaux et de saison;
- Offrir et distribuer en tout temps de l'eau potable de qualité et promouvoir l'eau du robinet.

#### **Orientation 4 – Promouvoir la saine alimentation**

- Préciser les balises concernant la publicité et la promotion des aliments de faible valeur nutritive (aliments d'exception);
- Diffuser le lien entre la saine alimentation, la santé et la performance sportive auprès des associations sportives et des usagers.

## **Rôles et responsabilités**

### **Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire**

- Voir à l'application de la politique;
- Déterminer les mesures à mettre en place afin de s'assurer du respect de la politique pour favoriser les choix « santé » à Granby;
- Procéder à une évaluation annuelle de l'offre alimentaire et identifier les cibles d'amélioration;
- Établir en collaboration avec le service des communications, un plan de communication pour la diffusion des objectifs de la politique.
- Réserver un budget annuel pour la réalisation du plan de communication.

### **Promoteur d'événements festifs et sportifs et gestionnaires de services alimentaires situés dans les installations sportives et parcs de la municipalité**

- Offrir des aliments savoureux et de qualité, qui respectent les normes établies en matière d'hygiène et de salubrité;
- Collaborer à la mise en place et assurer le suivi de cette politique;
- Assurer la qualité nutritive des aliments et des breuvages offerts selon les orientations de la politique.

## **Implantation**

La mise en œuvre de la politique alimentaire fera l'objet d'un plan d'action annuel qui permettra de définir concrètement les actions à réaliser.

## **Indicateurs**

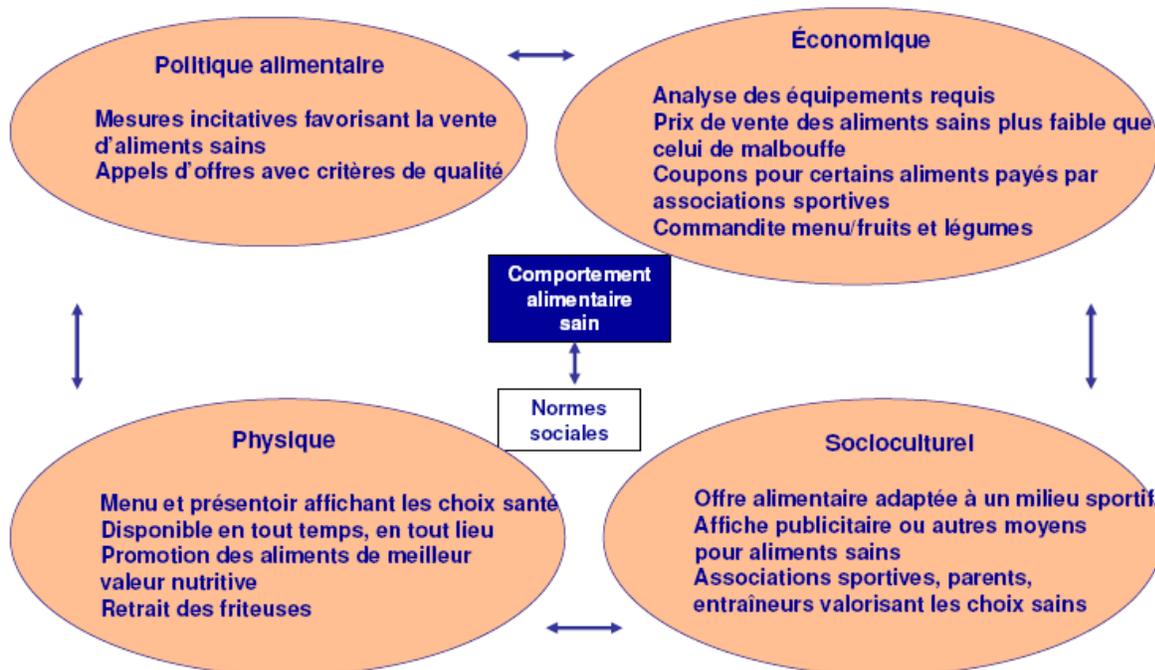
- Augmentation des choix alimentaires de bonne valeur nutritive
- Augmentation de la visibilité et l'accessibilité économique de ceux-ci
- Réduction du choix des aliments d'exception moins nutritifs
- Réduction de la visibilité de ceux-ci

## Cadre de référence<sup>1</sup>

Une alimentation saine peut comprendre une grande variété d'aliments qui se situent, sur un continuum, de peu ou pas nutritifs (valeur nutritive faible) à très nutritifs (valeur nutritive élevée). De même, ces groupes d'aliments devront faire partie de l'alimentation de manière quotidienne, occasionnelle ou exceptionnelle, selon leur valeur nutritive.

Tous les milieux sont appelés à présenter l'offre alimentaire la plus saine, nutritive et savoureuse possible. Les installations sportives et récréatives municipales étant des endroits où l'on pratique diverses activités sportives, il est d'autant plus logique d'y faire la promotion des saines habitudes alimentaires.

## Environnements favorables à une saine alimentation en milieu municipale



<sup>1</sup> <http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/visionsainealimentation/>

## Annexe 1

### Critères d'évaluation pour les aliments «autres»

Critères <sup>2</sup>		Pointage du produit
<b>Gras totaux</b>		
3,0 g ou moins		3
3,1 g à 6,0 g		2
6,1 g à 8,0 g		1
8,1 g à 9,0 g		0
9,1 g à 11,0 g		-1
Plus de 11,0 g		-10
<b>Gras saturés et gras trans</b>		
1,4 g ou moins		5
1,5 g à 2,0 g		4
2,1 g à 2,5 g		3
2,6 g à 3,0 g		2
3,1 g à 3,5 g		1
3,6 g à 5,0 g		0
Plus de 5,0 g		-1
<b>Fibres alimentaires</b>		
6,0 g ou plus		4
4,0 à 5,9 g		3
2,0 à 3,9 g		2
1,0 à 1,9 g		1
0,0 g à 0,9 g		-2
<b>Sucres</b>		
Le sucre ou un équivalent est le 1 <sup>er</sup> ingrédient de la liste des ingrédients *		-15
Le sucre ou un équivalent est le 2e ou le 3e ingrédient de la liste des ingrédients *		-3
Le sucre n'est pas l'un des trois premiers ingrédients de la liste des ingrédients *		0
<b>Classification</b>		
8 à 12 points		Vert
4 à 7 points		Jaune
0 à 3 points		Blanc
Moins de 0 point		À retirer
<b>Code de couleur</b>	<b>Signification</b>	
Vert	Excellent choix	Aliments promoteurs de la santé
Jaune	Bon choix	
Blanc	Choix occasionnel	Aliments non-promoteurs de la santé.
À éliminer	Doit être retiré	

MELS. Pour un virage santé à l'école, fiche thématique no 2 (machines distributrices et saine alimentation), 2007.